TRANSVERS*ALL*

Revue de l'École Doctorale Arts, Lettres, Langues

Poétique du nom propre II

Numéro 7

Janvier 2022

SOMMAIRE

Éditorial
par Nadine ASMAR, Léna BAÏSSET, Olivier BENETEAU, Erwann BERTHELOT, Etienne GARNIER, Elodie LE BELLER et Allison LE DOUSSAL……..p. 9

I. POÉTIQUE DU NOM PROPRE II

Métaphore versus *nom propre dans l'autobiographie spirituelle de Thérèse de Lisieux*
par Julie BOURGOIN……...…..p. 13

Le nom et le crime dans les romans de Julien Green
par Elsa YARDIN…….….p. 25

Écriture et enseignement des noms propres de personnages dans le contexte camerounais : analyse de deux œuvres du programme scolaire
par Ozias MBIDA……...……..….p. 41

II. *VARIA*

Architecture et cinéma au prisme du plan et de la maquette. Déconstructivisme, cinéma prédramatique et dystopie
par Erwann BERTHELOT…...…….....p.61

Le surgissement du vampire comme événement : entre Nosferatu et Dracula
par Céline CREGUT……..…….…….....p.85

« Cosmic Rey » : la face cachée de la sorcière palimpsestique dans Star Wars
par Célia JACQUET…….…….....p. 99

MÉTAPHORE *VERSUS* NOM PROPRE DANS L'AUTOBIOGRAPHIE SPIRITUELLE DE THÉRÈSE DE LISIEUX

Julie BOURGOIN
Université d'Angers

Résumé : Thérèse de Lisieux, née en 1873 et décédée en 1897, emploie peu son ou ses noms propres dans ses écrits autobiographiques. Cela ne serait pas surprenant si l'usage fréquent d'une métaphore destinée à représenter la religieuse elle-même ne provoquait un système énonciatif identique à celui que la désignation par le nom propre aurait induit. Il convient de s'interroger sur les raisons de ce discours sur soi qui évite la désignation directe. On peut dans un premier temps l'expliquer comme étant le fruit d'une volonté d'humilité, hypothèse qui ne satisfait pas pleinement dans la mesure où le régime énonciatif reste le même. Il semblerait donc que cet évitement du nom propre corresponde plutôt à la volonté de rendre accessibles à tous sa propre expérience ainsi que son parcours spirituel.

Mots-clés : nom propre, autobiographie, spiritualité, métaphore

Abstract: *Thérèse de Lisieux was born 1873 and died in 1897. Remarkably, she rarely uses her proper noun in her autobiographical writings. However, the frequent use of metaphor as a substitute for the religious figure herself provides a type of enunciation which is in no way different from a designation by the noun itself. This essay interrogates the uses of such metaphors to avoid direct designation. The main hypothesis is that the saint wishes to remain humble, but it does not hold as the enunciative mode remains the same. We shall stress that her avoidance of the proper noun partakes in her wish to make her own experience as well as her spiritual path accessible to all and everyone*.

Keywords*: proper noun, autobiography, spirituality, metaphor*

Thérèse Martin, Thérèse de Lisieux, Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face : la carmélite de Normandie, auteur d'*Histoire d'une âme*, est connue sous divers noms. Il faut dire que le nom propre ouvre un véritable questionnement dans le cas d'une religieuse. Cette dernière reçoit ou choisit un nouveau nom au début de sa vie monastique, pour marquer son changement d'état, sa nouvelle identité de personne consacrée à Dieu. Ce changement peut toucher au prénom ; ainsi, les sœurs de Thérèse reçurent de nouveaux prénoms lorsqu'elles devinrent religieuses carmélites : Pauline devint « Mère Agnès », Céline se fit appeler « Sœur Geneviève ». Thérèse put quant à elle conserver son prénom et se faire appeler « Sœur Thérèse ». Cependant, au prénom s'adjoignit un complément du nom marquant l'attachement des religieux à une figure spirituelle, et Thérèse Martin souhaita être appelée « Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face ». La nouveauté résida donc pour elle dans cette adjonction.

Ce sont les écrits autobiographiques, chargés de présenter le parcours personnel et plus particulièrement spirituel de celle que nous appellerons désormais Thérèse de Lisieux, qui nous intéressent ici. Née en 1873, entrée au Carmel à l'âge de quinze ans et décédée en 1897 à l'âge de vingt-quatre ans, cette religieuse fit le récit de sa vie, à la demande de ses sœurs – de sang et en religion – qui invitèrent Thérèse, menacée par la maladie, à coucher par écrit ses souvenirs. Elle se lança donc dans une entreprise autobiographique qui fit d'elle à la fois l'autrice, la narratrice et le personnage principal de son écrit rédigé en diverses étapes que l'on rassembla d'abord en un seul volume diffusé à partir de 1898 et intitulé *Histoire d'une âme*. La forme initiale serait restituée plus tard. Ce volume est constitué de trois manuscrits rédigés dans des circonstances et sous des formes dont l'historien Claude Langlois distingue en Manuscrits A, B et C, écrits successivement entre 1895 et 1897.

Le questionnement autour du nom propre devient problématique dans les écrits autobiographiques de cette religieuse qui n'évoque que rarement son nom alors qu'elle raconte sa vie en employant régulièrement la troisième personne. Si le projet autobiographique correspond à la volonté de l'auteur de se présenter et de se définir de manière individuelle, et que le nom propre semble particulièrement apte à individualiser la personne en la désignant de manière unique, il est frappant que dans les trois Manuscrits qui constituent *Histoire d'une âme*, le nom propre, qui aurait pourtant pu être convoqué se raréfie, et l'individualité, s'exprimant par d'autres voies que par le nom propre, semble également se fondre et s'effacer. Thérèse se présente souvent à travers des images qui effacent le nom tout en créant un nouveau régime de désignation qui revient au même système énonciatif, le récit à la troisième personne.

Après avoir constaté l'importance de la métaphore florale en lieu et place du nom propre, nous nous demanderons si ce choix énonciatif et stylistique pourrait refléter un vœu d'humilité. Nous observerons cependant que ce mode de désignation a grandement participé à la fortune des écrits thérésiens et de la figure même de la sainte, alors que, précisément, cette dernière recherchait sinon l'humilité, au moins l'effacement. Nous étudierons alors la tension habilement entretenue et orchestrée entre la particularisation et l'universalisation à visée didactique générée par le choix de la métaphore, substitut du nom propre.

L'évitement du nom propre et l'omniprésence de la métaphore

L'évitement du nom propre dans un texte autobiographique paraît naturel puisque l'on s'attend à ce que ce récit soit conduit à la première personne, cette dernière désignant à la fois l'autrice, la narratrice et le personnage principal. Or dans ses écrits autobiographiques Thérèse, qui écrit principalement à la première personne, se met ponctuellement à distance d'elle-même en employant la troisième personne pour se désigner en tant que personnage et même, plus rarement, en tant qu'autrice et narratrice. Nous retrouvons alors le même régime que si son nom propre avait été employé pour la désigner.

Cette narration à la troisième personne est amenée dès le début du premier Manuscrit par la formule qui sert de titre : « Histoire printanière d'une petite Fleur blanche écrite par elle-même et dédiée à la Révérende Mère Agnès de Jésus[1]. » La métaphore florale met à distance le nom propre qui aurait pourtant pu être introduit dans l'annonce du projet de cet écrit. Remarquons par ailleurs que le nom commun *fleur* est doté de la majuscule qui aurait dû être attribuée au nom propre. La « Fleur » revêt ainsi une valeur allégorique.

Au-delà du titre, on constate que les mentions du nom propre, qu'il s'agisse de « Thérèse », de « Thérèse Martin » ou de « Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face », sont rares et que la métaphore florale remplace régulièrement ces noms.

Au cœur du texte, la métaphore florale fonctionne tout de même comme un rappel du nom propre car elle réactive le régime du récit à la troisième personne, comme en attestent les exemples suivants : « Sept années se sont écoulées depuis que la petite fleur a pris racine dans le jardin de l'époux des vierges et maintenant trois Lys balancent auprès d'elle leurs corolles

[1] THÉRÈSE DE LISIEUX, *L'Autobiographie de Thérèse de Lisieux. Édition critique du Manuscrit A (1895)*, éd. LANGLOIS Claude, Paris, Éditions du Cerf, 2009, p. 231.

embaumées[2] », « Jésus savait bien qu'il fallait à sa petite fleur l'eau vivifiante de l'humiliation[3] », « Le lendemain était le 10 mai, le deuxième Dimanche du mois de Marie, peut-être l'anniversaire du jour où la Sainte Vierge daigna sourire à sa petite fleur[4]. » La métaphore florale est aussi éminemment présente au début du Manuscrit C, au moment où la religieuse met en relation la commande de Mère Agnès, exécutée dans le Manuscrit A, et celle de Mère Marie de Gonzague, qui aboutit au manuscrit en cours d'écriture. Elle se présente dans les deux entreprises comme la voix qui raconte l'histoire d'une fleur :

> Ce doux chant, je l'avais commencé avec votre fille chérie, Agnès de Jésus […], c'était donc avec elle que je devais chanter les grâces accordées à la petite fleur de la Ste Vierge lorsqu'elle était au printemps de sa vie mais c'est avec vous que je dois chanter le bonheur de cette petite fleurette maintenant que les timides rayons de l'aurore ont fait place aux brûlantes ardeurs du midi[5].

Elle se met à distance et s'objective en se désignant par la métaphore, ici filée, de la fleur ; elle n'emploie pas son nom. De manière occasionnelle, elle confère au truchement de la petite fleur une importance telle qu'elle la charge aussi de représenter l'instance narratrice : « La fleur qui va raconter son histoire se réjouit d'avoir à publier les prévenances tout à fait gratuites de Jésus[6]. » Dans ces conditions, la métaphore permet de mettre aussi à distance sa posture d'écrivaine et de narratrice. Thérèse affirme ici une véritable originalité. Si les fleurs, et plus particulièrement le lys, ont pu symboliser la Vierge Marie et les saints martyrs, la carmélite se représente ainsi dès avant sa mort et de manière insistante, convoquant bien plus souvent l'hyperonyme « fleur ».

Si la métaphore florale représentative de Thérèse implique un récit à la troisième personne, cette dernière aurait pu de la même manière réintroduire ponctuellement son nom dans le récit autobiographique. Pourtant, elle ne fit que très rarement ce choix et l'on serait tenté de penser que cette mise en sourdine du nom est révélatrice d'une posture d'humilité.

---

[2] THÉRÈSE DE LISIEUX, *op. cit.*, p. 237.
[3] THÉRÈSE DE LISIEUX, *Lettres à ma Mère bien-aimée. Juin 1897. Lecture du Manuscrit C de Thérèse de Lisieux*, éd. LANGLOIS Claude, Paris, Éditions du Cerf, 2007, p. 138.
[4] THÉRÈSE DE LISIEUX, *Le Poème de septembre. Lecture du Manuscrit B de Thérèse de Lisieux*, éd. LANGLOIS Claude, Paris, Éditions du Cerf, 2002, p. 57.
[5] THÉRÈSE DE LISIEUX, *Lettres à ma Mère bien-aimée, op. cit.*, p. 137.
[6] THÉRÈSE DE LISIEUX, *L'Autobiographie de Thérèse de Lisieux, op. cit.*, p. 236.

Éviter le nom propre par humilité ?

On pourrait interpréter ce détachement de soi et le truchement par une métaphore comme un vœu d'humilité destiné à ne pas se mettre en avant et à se représenter comme une partie humble et discrète de la Création, posture peu surprenante dans l'autobiographie d'une religieuse qui a fait vœu de pauvreté. Cependant, l'évitement du nom propre suscite le même système énonciatif que si le nom propre avait été employé.

De plus, le récit à la troisième personne n'est pas obligatoirement lié à une posture d'humilité. Certes, dans *Le Pacte autobiographique*, Philippe Lejeune rappelle que les auteurs d'autobiographies spirituelles peuvent emprunter ce système énonciatif pour montrer leur modestie :

> Parler de soi à la troisième personne peut impliquer soit un immense orgueil (c'est le cas des *Commentaires* de César, ou de tels textes du général de Gaulle), soit une certaine forme d'humilité (c'est le cas de certaines autobiographies religieuses anciennes où l'autobiographe se nommait lui-même « le serviteur de Dieu[7] »).

Saint Augustin (354-430) et Thérèse d'Avila (1515-1582), qui font eux aussi profession d'humilité au début de leur autobiographie respective, ne se privent pas d'employer la première personne. Saint Augustin, dans ses *Confessions*, laisse d'abord la place à Dieu auquel il s'adresse durant une longue prière de trois chapitres en forme de méditation sur la condition humaine. Le « je » qu'il emploie alors désigne celui qui rédige ses *Confessions* mais pas l'objet d'étude qu'il est pour lui-même. Le « je » personnage n'intervient qu'à partir du quatrième chapitre. C'est la preuve que, ayant laissé humblement la place à Dieu dans un premier temps, l'évêque d'Hippone se permet une expression à la première personne, ce qui laisse à penser que ce système énonciatif ne fait pas ombrage à la modestie toujours recherchée. Thérèse d'Avila, dans sa *Vie écrite par elle-même*, emploie la première personne dès le début de son récit pour se désigner à la fois en tant qu'auteur, narrateur et personnage :

> On m'a donné l'ordre d'exposer par écrit ma méthode d'oraison et les grâces dont le Seigneur m'a favorisée. On me laisse en même temps pleine latitude pour cette relation. […] Pour moi, au contraire, non seulement je devenais plus infidèle, mais je m'étudiais, ce me semble, à résister aux faveurs que Sa Majesté m'accordait[8].

---

[7] LEJEUNE Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil, 1996 [1975], p. 16.
[8] THÉRÈSE D'AVILA, *Vie écrite par elle-même*, trad. GRÉGOIRE DE SAINT-JOSEPH, Paris, Éditions du Seuil, 1995 [1949], p. 15.

Le passage par la mise à distance énonciative ne constitue donc pas une tradition de l'autobiographie spirituelle. Le système énonciatif mis en place par Thérèse de Lisieux relève du parti-pris. Le récit à la troisième personne ne s'oppose pas au récit à la première personne sur le plan de la recherche d'humilité. Par conséquent, l'absence du nom propre, tout comme la désignation de soi par la métaphore, qui génère l'emploi de la troisième personne, ne peuvent pas non plus être mises sur le compte de la modestie. La métaphore rend au contraire la figure de la religieuse remarquable et génère un style considéré comme caractéristique de Thérèse. Il semblerait dans ce cas que l'humilité recherchée ait au contraire tiré la religieuse de l'anonymat. C'est ce dont témoignent les lettres des premiers lecteurs des textes de la carmélite, que l'historien Claude Langlois a appelés « les premiers thérésiens[9] » dans l'étude qu'il a consacrée à ce sujet.

Un choix énonciatif et stylistique qui envahit même les lettres des « premiers thérésiens »

Les réactions des premiers lecteurs sont à la fois étonnantes et significatives. En effet, Thérèse est imitée dans ses choix énonciatifs et stylistiques par ceux qui parlent d'elle dans leurs lettres adressées au Carmel quelques mois après la mort de la religieuse et après la publication d'*Histoire d'une âme* afin de livrer leurs impressions de lecture. Les rédacteurs de ces lettres auraient pu se contenter de désigner la religieuse dont les écrits ont été lus par l'un ou l'autre de ses noms propres. Si ces noms ne disparaissent pas complètement, ils sont souvent relayés par les images forgées par la carmélite elle-même. Force est de constater que le style fleuri envahit les lettres mais aussi que la religieuse est moins souvent désignée par son nom que par des périphrases composées de la métaphore formulée par Thérèse. Nous pouvons ainsi lire dans l'une de ces lettres :

> Ma petite Geneviève, que vous avez le droit d'être fière d'avoir une sainte pour sœur, et sainte d'une sainteté si aimable, si simple, si facile. Je ne connais rien de plus attrayant ni de plus pénétrant. Ah ! quel accueil elle a dû recevoir là-haut la Sainte « Petite fleur[10] » !

[9] LANGLOIS Claude, *Les Premiers Thérésiens, De l'*Histoire d'une âme *(1898) à la canonisation de Thérèse de l'Enfant-Jésus (1925)*, Paris, Honoré Champion, 2015.
[10] Lettre d'Anne-Marie Glaizot du 6 novembre 1898, Archives du Carmel de Lisieux, disponible sur https://www.archives-carmel-lisieux.fr/carmel/index.php/les-reactions-a-ha (consulté le 10 août 2021).

La rédactrice de cette lettre s'approprie l'image et la complète grâce à l'utilisation de l'adjectif épithète antéposé « sainte ». Dans une autre lettre, le déterminant possessif intègre davantage encore l'image dans l'univers des correspondantes. Le lien étroit entre les personnes concernées est rappelé et l'identification de la jeune carmélite est évidente : « Vous êtes bien heureuse, ma Révérende Mère, d'avoir pu, pendant plusieurs années, respirer les parfums si doux de votre "Petite fleur[11]". » Dans la lettre suivante, l'emprunt de la métaphore n'est même plus signalé par des guillemets ; la formule a été assimilée par le rédacteur de la lettre :

> Ma Révérende Mère, rien ne pouvait me faire un plus vif plaisir ni mieux me récompenser de mon dévouement pour le Carmel que cette charmante petite fleur cueillie dans votre solitude par notre bon Maître au cours de l'année dernière[12].

Une dernière citation nous offrira l'occasion de signaler à quel point la métaphore initiée par la petite Thérèse a pu être filée par de nombreuses personnes :

> Merci de la jouissance que vous m'avez procurée par la communication de vos lettres. Quel concert unanime d'admiration, d'éloges et de joie toute divine ! Mais cela ne fait que commencer ; notre ravissante petite fleur embaumera tout l'univers : Jésus le veut ainsi, et son amour pour la chère petite rose la portera et la fera éclore et s'épanouir en un ineffable parfum par tout le monde entier[13] !

Le développement de l'image ainsi que le glissement du nom « fleur » vers le nom « rose » témoignent de la forte motivation de la métaphore identitaire choisie par la religieuse. Il semblerait presque que l'identité se dise mieux à travers la métaphore qu'à travers le nom propre.

Une métaphore plus particularisante que le nom propre

La métaphore florale apparaît donc en lieu et place du nom propre et permet de désigner et d'individualiser le personnage dont la vie est racontée.

Dès la formule inaugurale du Manuscrit A, la *fleur* est dotée d'une majuscule qui lui confère la même autorité et la même individualité que ce qu'opère la majuscule du nom propre :

---

[11] Lettre d'Anne-Marie Glaizot du 26 octobre 1898, citée par LANGLOIS Claude, *op. cit.*, p. 64-65.
[12] Archives du Carmel de Lisieux, *op. cit.*, disponible sur https://www.archives-carmel-lisieux.fr/carmel/index.php/les-reactions-a-ha (consulté le 10 août 2021).
[13] Lettre de l'Abbé Hodierne de janvier 1899, citée par LANGLOIS Claude, *op. cit.*, p. 92.

« Histoire printanière d'une petite Fleur blanche écrite par elle-même et dédiée à la Révérende Mère Agnès de Jésus[14] ».

En outre, de même que le nom propre permet de désigner et de distinguer un individu particulier semblable à nul autre, Thérèse précise les contours de la fleur qui la représente en employant régulièrement l'adjectif « petite » comparable à une épithète homérique[15]. La petitesse est en effet une caractéristique importante de cette fleur qui devient ainsi reconnaissable, dans la mesure où c'est cette fleur que Thérèse a choisie pour se représenter dans ce récit. L'image est facilement identifiable car presque immuable depuis le début de l'écrit : la « petite fleur » désignera celle qui veut se présenter avec humilité. La « petite fleur » semble ouvrir la « petite voie » spirituelle forgée par celle qui devint ainsi docteur de l'Église. Remarquons que, peut-être par contamination, l'épithète « petite » intervient à nouveau, au cœur du Manuscrit A, non pas en association avec le nom « fleur » mais avec le prénom « Thérèse » que l'autobiographe emploie rarement pour se représenter : « Ne trouvant aucun secours sur la terre, la pauvre petite Thérèse s'était tournée vers sa Mère du Ciel, elle la priait de tout son cœur d'avoir enfin pitié d'elle[16]. » On pourrait penser que l'adjectif « pauvre » aurait suffi pour décrire l'état physique et moral de l'enfant désespérée par la maladie nerveuse qui dura presque deux mois au printemps 1883. Pourtant, Thérèse emploie spontanément l'adjectif « petite » qu'elle associe souvent à sa représentation sous la forme de la fleur. La petitesse apparaît ainsi comme une caractéristique intrinsèque, naturelle, comme une composante incontournable de sa personne. Paradoxalement, le prénom, qui apparaît de manière occasionnelle, semble insuffisant et presque déchargé de son pouvoir de désignation. Nous ne sommes alors pas très éloignés de la position du philosophe et logicien britannique John Stuart Mill selon lequel « les seuls noms qui ne connotent rien sont les noms propres ; et ceux-ci n'ont, à strictement parler, aucune signification[17] ». Les noms propres ne peuvent recevoir de définition : ils désignent directement leur référent. Cela ne peut apparemment pas satisfaire Sœur Thérèse, qui cherche à se décrire elle-même. En somme, l'autobiographe vise davantage la caractérisation que la désignation. Loin de se contenter de son nom, elle a recours à l'adjectif

---

[14] THÉRÈSE DE LISIEUX, *L'Autobiographie de Thérèse de Lisieux*, *op. cit.*, p. 231.

[15] L'expression « épithète homérique » pourrait paraître peu adaptée à propos des écrits thérésiens qui ne constituent pas des récits épiques. Son usage vise à rendre compte de la récurrence de la formule, selon le style formulaire des récits homériques.

[16] *Ibid.*, p. 325.

[17] MILL John Stuart., *Système de logique déductive et inductive*, cité par TESTENOIRE Pierre-Yves, « Le nom propre en débat au tournant du siècle (Whitney – Bréal – Saussure) », dans DURAND Jacques, HABERT Benoît et LAKS Bernard (éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2008, p. 1001-1014, disponible sur https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08040.pdf (consulté le 21 décembre 2021).

épithète qui accompagne l'image de la fleur. Aux yeux de Thérèse de Lisieux, il convient donc de donner à comprendre, dès les formules la représentant, quelles sont ses caractéristiques et les valeurs auxquelles elle tient et qu'elle souhaite transmettre à ses lecteurs. On pourrait donc penser que cette mise en retrait du nom propre au profit de l'image florale correspond à une visée didactique.

La visée didactique de l'évitement du nom propre

À travers la métaphore florale, Thérèse livre l'image qu'elle veut donner d'elle-même, au service de la petite voie. Mais elle semble aussi s'effacer : son nom, qui aurait pu apparaître plus souvent, dans la perspective d'un récit qui, régulièrement, parle du sujet à la troisième personne, est comme étouffé par l'image. Certes, cette dernière précise les contours du sujet, mais elle ne l'identifie pas de manière aussi authentique que le nom propre qui opérerait une référence dénominative évitant toute ambiguïté référentielle. L'absence du nom propre remplacé par le groupe nominal métaphorique, au lieu de restreindre l'application du discours à la vie de la jeune carmélite, permet aux lecteurs de se retrouver dans cette « petite fleur ». Dès le début du Manuscrit A, Thérèse affirme en effet :

> Jésus a daigné m'instruire de ce mystère. Il a mis devant mes yeux le livre de la nature et j'ai compris que toutes les fleurs qu'il a créées sont belles, que l'éclat de la rose et la blancheur du Lys n'enlèvent pas le parfum de la petite violette ou la simplicité ravissante de la pâquerette… J'ai compris que si toutes les petites fleurs voulaient être des roses, la nature perdrait sa parure printanière, les champs ne seraient plus émaillés de fleurettes[18]…

Ici, le pluriel laisse entendre que Thérèse ne se considère pas comme la seule petite fleur et son discours prend alors la valeur d'une parabole universelle dans laquelle chacun peut se reconnaître et qui permet de saisir la portée didactique de la métaphore. Dès lors, le choix de la métaphore au détriment du nom propre prend tout son sens. Thérèse raconte sa vie pour parler de celle de tous les hommes. Elle tient moins à faire le récit de son existence qu'à adresser à ses lecteurs un enseignement spirituel. Cette intention didactique apparaît également dans d'autres épisodes de sa vie qu'elle raconte à travers des images associées au présent de vérité générale comme ici :

[18] THÉRÈSE DE LISIEUX, *L'Autobiographie de Thérèse de Lisieux*, *op. cit.*, p. 232.

> Lorsqu'un jardinier entoure de soins un fruit qu'il veut faire mûrir avant la saison, ce n'est jamais pour le laisser suspendu à l'arbre, mais afin de le présenter sur une table brillamment servie. C'était dans une intention semblable que Jésus prodiguait ses grâces à sa petite fleurette[19].

Dans ces conditions, son cas unique n'a que valeur d'exemple. Nul besoin alors d'individualiser ni de particulariser son parcours de manière insistante.

Pour conclure, l'autobiographie ne répète pas le nom propre qui, conservé tel quel, induirait un récit à la troisième personne introduisant un écart entre celle qui écrit et la personne qu'elle décrit. Cependant, Thérèse de Lisieux, sans avoir recours à son nom, adopte un récit soumis assez régulièrement au régime de la troisième personne et à la distanciation qu'aurait générée la mention du nom propre. Cela est d'autant plus remarquable que ce régime est introduit par une métaphore initiale, relayée au fil du récit, qui assure la fonction de désignation que pourrait opérer le nom propre. Néanmoins, cette métaphore, tout en voulant donner des précisions sur le référent réel, introduit Thérèse dans une communauté, celle de toutes les « petites fleurs », c'est-à-dire celle des lecteurs qui pourraient eux aussi se sentir bien humbles au milieu de la Création divine et adopter la « petite voie » spirituelle de la carmélite de Lisieux.

Bibliographie

LANGLOIS Claude, *Les Premiers Thérésiens, De l'*Histoire d'une âme *(1898) à la canonisation de Thérèse de l'Enfant-Jésus (1925)*, Paris, Honoré Champion, 2015.

LEJEUNE Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Éditions du Seuil, 1996 [1975].

SAINT AUGUSTIN, *Les Confessions*, trad. TRABUCCO Joseph, Paris, Garnier Flammarion, 1964.

TESTENOIRE Pierre-Yves, « Le nom propre en débat au tournant du siècle (Whitney – Bréal – Saussure) », dans DURAND Jacques, HABERT Benoît et LAKS Bernard (dir.), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2008, p. 1001-1014, disponible sur https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2008/01/cmlf08040.pdf (consulté le 21 décembre 2021).

THÉRÈSE D'AVILA, *Vie écrite par elle-même*, trad. GRÉGOIRE DE SAINT-JOSEPH, Paris, Éditions du Seuil, 1995 [1949].

[19] *Ibid.*, p. 403.

THÉRÈSE DE LISIEUX, *L'Autobiographie de Thérèse de Lisieux*. *Édition critique du Manuscrit A (1895)*, éd. LANGLOIS Claude, Paris, Éditions du Cerf, 2009.

THÉRÈSE DE LISIEUX, *Le Poème de septembre. Lecture du Manuscrit B de Thérèse de Lisieux*, éd. LANGLOIS Claude, Paris, Éditions du Cerf, 2002.

THÉRÈSE DE LISIEUX, *Lettres à ma Mère bien-aimée. Juin 1897. Lecture du Manuscrit C de Thérèse de Lisieux*, éd. LANGLOIS Claude, Paris, Éditions du Cerf, 2007.